

LES ENJEUX D'UNE LOI
SUR
LE PREJUDICE ECOLOGIQUE

**Colloque organisé par l'Office de l'Environnement de la Corse
en partenariat avec
le Conseil National des Barreaux et
les Editions LexisNexis**

**Palais des Congrès
Quai l'Herminier,
20179 Ajaccio**

Lundi 23 Juin 2014

9h à 18h

Accueil à partir de 8h30

LES ENJEUX D'UNE LOI SUR LE PREJUDICE ECOLOGIQUE

PROGRAMME

8h30 : Accueil des participants

9h00 : Discours d'ouverture par le [Docteur Pierre Ghionga](#),
Président de L'Office
Et de

[Monsieur le Bâtonnier Jean Marie Burguburu](#), (ou son représentant)
Président du Conseil National des Barreaux

9h10 : Introduction de la problématique par [Monsieur L Neyret](#),
Professeur de Droit à l'Université de Versailles

I Etat des lieux

9h30 : [Maître C Huglo](#),
Président modérateur
Avocat spécialisé en droit public et droit de l'environnement

9h45 : [Monsieur Joseph Valantin](#),
magistrat honoraire

Retour sur l'affaire Erika

10h00 : [Maître Paul-Mathieu de la Foata](#),
avocat en droit de l'environnement
Le parcours de la reconnaissance du préjudice écologique

10h15 : [Madame M Boutonnet](#),
Maitre de conférences en droit à l'Université d'Aix Marseille III
(CERIC/UMR 7318)
Titulaire de la chaire CNRS droit de l'Environnement
Les enseignements des droits européens et étrangers

10h30 : Discussion avec la salle
Introduction des questions
par [Mademoiselle A Citores](#),
coordinatrice du lobby et contentieux
au sein de Surfrider Foundation Europe

10h45 : Pause

II Etat des vœux

11h00 : Président modérateur

Maître Patrice Spinosi,

Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation

11h15 : **Monsieur Julien Hay,**

Maitre de conférences en économie à l'Université de Brest
(UMR M_101 AMURE)

L'apport de l'Economie à l'évaluation du Préjudice Ecologique

11h30 : **Madame Françoise Nesi,**

1ère Vice présidente adjointe au TGI de Versailles
Secrétaire Générale du forum des juges de l'Union Européenne pour l'environnement
Professeur associé à l'université de droit Paris Descartes
Les grandes voies du droit de demain

11h45 : **Monsieur Fabien Queitier,**

Ecologue

Directeur d'études au cabinet Biotope

Que peut-on attendre de la restauration écologique ?

12h00 : **Monsieur Joseph-Marie Levanti,**

Responsable des Affaires Juridiques
à l'Office de l'Environnement de la Corse
Les attentes d'un gestionnaire de territoire

12h15 : Discussion avec la salle

Introduction des questions

par **Madame Sophie Bahé,**

directrice de Vigipol

12h30 : Pause Déjeuner

III Les répercussions de la prise en compte du Préjudice Ecologique

14h : Table ronde des professionnels

Président Modérateur

Maître Patricia Savin,

Avocate docteur en droit de l'environnement
Secrétaire du Conseil National des Barreaux

Maître Alexandre Faro,

Avocat défenseur des associations de protection de l'environnement

Maître Patrick Sannino,

Président de la
Chambre Nationale des Huissiers de Justice

Maître Jean-Félix Ferrus-Sicurani,

Notaire associé
Cheuvreux-Notaires
Pôle Aménagement - Immobilier - Environnement

Monsieur Eric Banel,

Délégué général d'Armateurs de France
Secrétaire général du conseil d'administration du Cluster Maritime Français

Monsieur Stéphane Pénet,

Directeur des assurances de biens et de responsabilité
Fédération Française des Sociétés d'assurance

15h15 : Discussion avec la salle

15h30 : Pause

15h45 : Table ronde des Elus

Président modérateur
Monsieur Jean-Claude Casanova,
Professeur émérite
Membre de l'institut
Président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques

Madame Chantal Jouanno,
Sénatrice UDI de Paris
Ancienne Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie
Ancienne Présidente de l'ADEME

Monsieur François Alfonsi,
Eurodéputé EELV
Maire d'Osani

Madame Maria Guidicelli,
Présidente de l'Agence de l'Aménagement Durable, de Planification et d'Urbanisme de la Corse
Conseillère Exécutive en charge du Plan d'Aménagement et de Développement Durable de la Corse

17h00 : Discussion avec la salle

17h 15 : Synthèse
Monsieur Gilles J.Martin,
Professeur émérite à l'Université de Nice-Sophia Antipolis
Professeur associé à l'IEP de Paris
Avocat spécialisé en droit de l'Environnement

17h30 : Allocution de
Monsieur Paul Giacobbi,
Député
Président du Conseil Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse
Président de l'Agence des Aires Marines Protégées

La participation à ce colloque est validée dans le cadre de la formation continue des magistrats par l'



Cette formation a été homologuée par le Conseil National des Barreaux

